



Ordonnance de télécom CRTC 2006-288

Ottawa, le 27 octobre 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	212 (Aliant Telecom)	le 22 septembre 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	41	le 20 septembre 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	42 42A	le 20 septembre 2006 le 27 septembre 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	43	le 21 septembre 2006
Bell Canada	6985	le 20 septembre 2006
Bell Canada	6986	le 20 septembre 2006
Bell Canada	6987	le 21 septembre 2006
Bell Canada	6989	le 27 septembre 2006
Norouestel Inc.	837	le 27 septembre 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>